

**NOTE :** Résolutions seulement. Vous trouverez les détails dans les rapports des comités de la Conférence.

## RÉSOLUTIONS DE LA 60<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES SERVICES GÉNÉRAUX

Les recommandations suivantes ont été approuvées par la 60<sup>e</sup> Conférence des Services généraux et le Conseil des Services généraux :

### Proposition de l'assemblée

Il est recommandé :

1. Que la demande de développer une procédure pour la soumission du droit d'appel de l'opinion minoritaire du Cinquième Concept à la Conférence des Services généraux soit renvoyée au Conseil des Services généraux, compte-tenu des opinions exprimées au cours de la Conférence des Services généraux 2010 et qu'un rapport soit soumis au Comité des Politiques et admissions de la Conférence 2011.
2. Que la version révisée pour la 60<sup>e</sup> Conférence de la brochure « Le membre des AA face aux médicaments et autres drogues » soit retournée au Comité du Conseil pour les Publications pour discussion additionnelle et qu'un rapport soit fait au Comité des Publications de la Conférence 2011.
3. Que la demande de remplacer le graphique en pointe de tarte existant à la page 12 de la brochure « L'autonomie financière : alliance de l'argent et de la spiritualité » soit renvoyée au Comité du Conseil pour les Finances et qu'un rapport soit fait au Comité des Finances de la Conférence 2011.
4. Que la Résolution du comité des Actes et statuts de la Conférence qui dit :

« Que les *Résolutions* et *Autres sujets étudiés par les comités* soient publiés exactement tels qu'approuvés par la Conférence dans le *Rapport final* de la Conférence des Services généraux.

Soit abrogée et remplacée par ce qui suit :

« Que le Service des publications travaille en collaboration avec le Comité des Actes et Statuts de la Conférence pour s'assurer que toutes les *Résolutions* et tous les *Autres sujets étudiés par les comités* soit cohérents dans leur forme, grammaticalement corrects, et qu'ils reflètent exactement les résolutions de la Conférence des Services généraux ». [Voir Résolution #33]

## **Ordre du jour**

Il est recommandé :

5. Que le thème de la Conférence des Services généraux de 2010 soit : « Nous sommes responsables de l'avenir des AA – Que cela commence avec nous ».
6. Que les sujets d'exposés ou d'ateliers de la Conférence des Services généraux 2011 soient :
  - a) Les Alcooliques anonymes à l'ère numérique :
    1. Mettre nos Traditions en pratique à l'ère numérique
    2. Transmettre le message des AA en ligne
    3. Le Grapevine – « La réunion en ligne des AA » et Plus...
  - b) Une conscience de groupe éclairée : La voix des AA :
    1. L'autonomie financière – Où se fait l'alliance entre l'argent et la spiritualité ?
    2. L'humilité – Accepter la conscience de groupe
    3. Une conscience de groupe éclairée – Faire appel aux Trois Legs
  - c) La diversité chez les AA :
    1. Ici, on parle le Langage du cœur
    2. La main des AA – Inclusive jamais exclusive
    3. La Cinquième Tradition – Notre but premier
  - d) Le parrainage :
    1. L'importance d'un groupe d'attache
    2. Donner l'exemple – L'attrait et non la réclame
    3. Le rétablissement, l'unité, le service
7. Que le sujet suivant soit retenu pour l'atelier de la Conférence des Services généraux de 2011 : « Comment augmenter la participation chez les AA – La recherche de l'autonomie dans tous les domaines ».

## **Archives**<sup>1</sup>

Aucune recommandation.

<sup>1</sup> Les membres de ce comité y servent comme affectation secondaire.

## **Collaboration avec les milieux professionnels**

Aucune recommandation.

## **Correctionnel**

Il est recommandé :

8. Que la brochure « Transmettre le message dans les centres de détention » soit révisée pour que la phrase « Il faut observer les règlements de l'établissement que nous visitons » soit remplacée par le texte suivant :

« La décision personnelle de participer au travail de Douzième Étape en milieu correctionnel est importante. Les membres des AA devraient lire attentivement toute la paperasse exigée par les centres correctionnels, bien comprendre et accepter d'obéir à toutes règles et règlements avant d'entreprendre leur travail dans ce domaine. »

9. Que la brochure « Les AA dans les centres de détention » soit révisée pour que la dernière phrase du dernier paragraphe de la section intitulée « Rencontre préliminaire » qui se lisait :

« Les questions à régler à cette occasion comprennent le jour, l'heure et l'endroit où se réunira le groupe ; et l'établissement des conditions qui permettront aux visiteurs AA d'assister à ces réunions. »

Soit remplacée par :

« Les questions à régler à cette occasion comprennent le jour, l'heure et l'endroit où se réunira le groupe, et l'établissement des conditions qui permettront aux visiteurs AA d'assister à ces réunions, incluant toute forme d'orientation requise des bénévoles et les formulaires qui devront être complétés. »

10. Que la brochure « Un message aux professionnels en milieu correctionnel » soit révisée pour y ajouter les deux phrases suivantes à la fin du premier paragraphe de la section « Groupes de détenus » :

« Comme les règlements *peuvent varier et varient*, les membres des AA devront s'informer des règles et règlements particuliers à chacun des établissements qu'ils fréquenteront. Une bonne communication entre les administrateurs de centres correctionnels et les comités locaux des AA est essentielle à cette fin. »

## **Finances**

Il est recommandé :

11. Qu'on ajoute ce qui suit à la brochure « L'autonomie financière, alliance de l'argent et de la spiritualité », là où c'est approprié :

Q. Notre groupe peut-il faire une contribution financière au A.A. Grapevine ?

R. Non. A.A. Grapevine, Inc. n'est pas organisé pour accepter les contributions des groupes ou des membres individuels. Les groupes et membres individuels peuvent supporter le Grapevine en s'abonnant aux magazines Grapevine et La Viña et en achetant les autres publications pour les utiliser dans leur travail de Douzième Étape.

12. Qu'au deuxième paragraphe de la page 7, sous la rubrique « Comment les groupes peuvent-ils contribuer ? » de la brochure « L'autonomie financière, alliance de l'argent et de la spiritualité », la deuxième phrase « (*loyer, brevages, publications des AA...*) soit modifiée pour devenir « **par exemple : loyer, brevages, publications des AA et du A.A. Grapevine,...** »
13. Que le comité du Conseil pour les Finances recueille des témoignages personnels du Mouvement qui donnent figure humaine aux effets de l'argent de la Septième Tradition aux fins de communiquer avec le Mouvement au sujet de l'autonomie financière dans les publications nouvelles ou existantes.

### **Grapevine**

Il est recommandé :

14. Que La Viña complète sa parité spirituelle avec le A.A. Grapevine, à commencer comme suit :
  - Publier La Viña tous les deux mois, reliure collée, en noir et blanc, comportant 68 pages, à un coût estimé à 21 400 \$ par an, pendant un an, commençant en 2011, suivi d'une année d'étude et d'une évaluation en 2012. Les résultats de cette étude et évaluation seront soumis au comité du A.A. Grapevine de la Conférence 2013.
  - Le contenu et l'étoffe (la substance) sont de première importance.
  - Qu'un avis soit publié dans le magazine La Viña dès maintenant et pendant l'année d'essai pour encourager les soumissions et les abonnements en cherchant à se rapprocher de l'objectif de l'autonomie financière.

Il est recommandé :

15. Que pour rejoindre le plus large éventail possible du Mouvement, le Conseil corporatif du A.A. Grapevine recueille des partages sur les sujets suivants chez les délégués à la conférence des Services généraux au nom du Comité du A.A. Grapevine de la Conférence 2010 :
  - À votre avis, quelle est la valeur du magazine Grapevine ?
  - Quel usage faites-vous du magazine Grapevine ?
  - Qu'aimeriez-vous changer dans le magazine Grapevine
  - À votre avis, quel devrait être le but du magazine Grapevine ?

Note : Les réponses devront être soumises au conseil corporatif du A.A. Grapevine au plus tard le 31 décembre 2010 et faire partie de la documentation historique du comité du A.A. Grapevine de la Conférence 2011.

### **Congrès internationaux/Forums territoriaux**<sup>1</sup>

Aucune recommandation.

<sup>1</sup> Les membres de ce comité y servent comme affectation secondaire.

### **Publications**

Il est recommandé :

16. Que soit approuvée la brochure révisée « Questions et réponses sur le parrainage ».
17. Que le comité du Conseil pour les Publications prépare un document qui traite de spiritualité et inclura des témoignages d'athées et d'agnostiques qui ont réussi à devenir abstinentes chez les Alcooliques anonymes et qu'un premier jet ou un rapport d'étape soit transmis au comité des Publications de la Conférence 2011.
18. Que le paragraphe traitant des réunions fermées à la page 23 de la brochure « Foire aux Questions sur les Alcooliques Anonymes » qui dit :

« La réunion fermée n'admet que les membres du groupe local des AA et les membres visiteurs des autres groupes. Le but des réunions fermées est de permettre aux membres de discuter certains aspects de leur vie qui ne peuvent être bien compris que par d'autres alcooliques. »

Soit remplacé par :

« La réunion fermée n'admet que les membres des AA ou les personnes qui ont un problème d'alcool et qui désirent arrêter de boire. Le but des réunions fermées est de permettre aux membres de discuter certains aspects de leur vie qui ne peuvent être bien compris que par d'autres alcooliques. »

19. Que le Comité du Conseil pour les Publications mette à jour la brochure « A.A. and the Armed Forces » pour inclure des expériences récentes de membres en service actif et une section consacrée aux anciens combattants des forces armées, et que la diversité des expériences soit reflétée dans le titre de la brochure. Le comité a demandé qu'un premier jet ou un rapport d'étape soit transmis au comité des Publications de la Conférence 2011.
20. Que le Comité du conseil pour les Publications étudie la plaquette *Vivre...sans alcool !* et présente un rapport au Comité des Publications de la Conférence 2011.

## Politiques et admissions

Il est recommandé :

21. Que Donna G., délégué adjoint, région 33, Michigan Sud-est, puisse siéger comme membre de la 60<sup>e</sup> Conférence des Services généraux, suite à la démission de Derek D.I, délégué du groupe 59 de la région 33.
22. Que Angel C. et Carlos H. du Conseil des Services généraux du Venezuela soient admis à la 60<sup>e</sup> Conférence des Services généraux à titre d'observateurs.
23. Que la 63<sup>e</sup> Conférence des Services généraux ait lieu du 21 au 27 avril 2013 car ces dates n'entrent pas en conflit avec les grandes fêtes, il y a disponibilité à l'hôtel, et la date respecte le délai stipulé dans les règlements du General Service Board, Inc.
24. Que la Conférence des Services généraux fasse son propre inventaire en profondeur et qu'un comité de Planification de l'Inventaire de la Conférence soit constitué pour préparer un plan complet d'inventaire qui sera soumis pour étude au comité des Politiques et Admissions de la Conférence 2011, accompagné d'une estimation des coûts pour cet inventaire.

### Composition du Comité de Planification de l'Inventaire de la Conférence

La composition du Comité de Planification de l'Inventaire de la Conférence (CPIC) reflètera la représentation proportionnelle de la Conférence des Services généraux incluant des délégués, des administrateurs, un directeur non administrateur, un membre du personnel du BSG et de celui du Grapevine.

La liste des délégués éligibles inclura ceux qui n'ont pas été élus à la présidence d'un comité de la Conférence qui sont disponibles et aptes à servir. Le Comité de Planification de l'Inventaire de la Conférence comptera 17 personnes selon la représentation suivante :

#### 11 délégués du groupe 60

Le substitut du président des délégués de la Conférence

Le substitut du président – Comité des Politiques et admissions de la Conférence

Le substitut du président – Comité de l'Ordre du jour de la Conférence

Un délégué de chaque territoire, pour un total de 8, à être choisis au hasard par le président du Conseil des Services généraux, le coordonnateur de la Conférence et le président des délégués de la Conférence.

#### Administrateurs, directeurs et membres du personnel

Un administrateur territorial classe B

Un administrateur des services généraux classe B qui agira comme président du comité

Un administrateur classe A

Un directeur non administrateur

Un membre du personnel du BSG

Un membre du personnel du Grapevine

Les administrateurs, le directeur non administrateur et les membres du personnel du BSG et du Grapevine seront nommés par le président du Conseil des Services généraux.

Un membre du personnel du BSG, nommé par la directrice générale du BSG, agira comme secrétaire sans droit de vote du Comité de Planification de l'Inventaire de la Conférence et coordonnera le calendrier des rencontres et la correspondance.

Dans l'élaboration du plan d'inventaire, le Comité de Planification de l'Inventaire de la Conférence fera appel à la documentation historique, aux recommandations, questions et résumé des suggestions contenus dans le rapport du 2 février 2009 du sous comité du Conseil sur la « Discussion de la proposition d'un inventaire de la Conférence des Services généraux » ; et le rapport du 6 janvier 2010 du sous comité du Conseil sur le « Développement d'un plan pour l'autoinventaire de la Conférence des Services généraux ; ainsi que toute documentation historique appropriée que le comité pourra trouver pertinent.

### **Information publique**

Il est recommandé :

25. Que soit approuvé le message d'intérêt public « Mon monde » préparé par le comité du Conseil pour l'Information publique.
26. Que le message d'intérêt public 2010 pour la télévision « Mon monde » fasse l'objet d'une distribution, d'un suivi et d'une évaluation centralisés à un coût ne dépassant pas 35 000 \$, en plus du travail des comités locaux d'Information publique.
27. Que le texte suivant soit ajouté à la brochure approuvée par la Conférence « Le sens de l'anonymat » sous la rubrique « Quelques faits sur l'anonymat chez les AA » en page 10 :

« Les membres des AA en général ne jugent pas sage de violer l'anonymat d'un membre, même après sa mort, mais dans chaque cas, la décision finale doit revenir à la famille. Par contre, les membres des AA sont d'accord pour dire que l'anonymat de membres des AA toujours vivants devrait être respecté dans les notices nécrologiques ou tout type de souvenir imprimé ou avis de décès. »
28. Que soit approuvée la Vidéo des AA pour les jeunes intitulée « Animation » avec un léger changement pour y ajouter une image d'information où on pourra lire : « Pour plus d'informations, consultez 'Les jeunes' sur [www.aa.org](http://www.aa.org). »
29. Que le mot « sevrage » soit remplacé par « désintoxication » et que « de rétablissement » remplace « d'hospitalisation » dans la section « Ce que les AA ne font pas » du feuillet « Aperçu sur les AA » et que la phrase devienne : « ... n'offre pas de service de désintoxication, de nursing ou de rétablissement... » et que toute la section devienne :

**« Ce que les AA ne font pas :**

Les AA ne fournissent pas la motivation initiale pour inciter les alcooliques à se rétablir... ne font pas de recrutement... ne conduisent et ne commanditent aucune recherche... tiennent pas de registres de présence ni de dossiers de cas personnels... ne s'associent pas à des « conseils » de services sociaux (bien que certains membres, groupes ou bureaux de service collaborent souvent avec ces organismes)... n'exercent ni suivi, ni contrôle sur leurs membres... ne posent ni diagnostic, ni pronostic médical ou psychologique... n'offrent aucun service de désintoxication, de nursing ou de rétablissement, d'hospitalisation, de médicaments ou de traitements médicaux ou psychiatrique... n'offrent pas de services religieux ni n'organisent ou cautionnent des retraites... ne font pas d'éducation sur l'alcool... ne fournissent ni logement, ni nourriture, ni vêtements, ni emplois, ni argent, ni aucun service social ou de bien-être... n'offrent pas de service de counselling domestique ou professionnel... n'acceptent pas d'argent pour leurs services, ni n'acceptent de contributions de l'extérieur... ne donnent pas de lettres de référence aux commissions de libération conditionnelle, aux avocats, aux officiers de justice, aux agences de services sociaux, aux employeurs, etc. »

30. Que le Comité du conseil pour l'Information publique présente un rapport au Comité de l'Information publique de la Conférence 2011 avec un projet de politique concernant les visages couverts ou non des d'acteurs qui jouent le rôle de membres des AA ou de membres potentiels des AA dans les médias visuels approuvés par la Conférence, en analysant et en prenant en considération le public visé pour tous les enregistrements et toutes les vidéos AA existants.

**Actes et statuts**

Il est recommandé :

31. Que le Conseil des Services généraux considère l'ajout d'une section pour décrire le rôle des administrateurs honoraires au *Manuel du Service chez les AA*.
32. Que le Service des Publications publie intégralement les Faits saillants des régions dans le *Rapport final*.
33. Que les *Résolutions* et *Autres sujets étudiés par les comités* soient publiés tels qu'approuvés par la Conférence des Services généraux dans le *Rapport final* de la Conférence des Services généraux.

**NOTE: Abrogée par Proposition #4 soumise par l'assemblée**

**Centres de traitement/Besoins spéciaux/ Accessibilité**

Aucune recommandation.

## Administrateurs

Il est recommandé :

34. Que les administrateurs et officiers sur la liste suivante soient élus à l'assemblée annuelle des membres du General Service Board of Alcoholics Anonymous, Inc., en avril 2010 :

### Administrateurs classe A

Terrance B.  
Frances B.  
Corliss B.  
Ward E.  
John F.  
Michele G.  
Rogelio F.

### Administrateurs classe B

Rod B.  
Kenneth B.  
Conley B.  
Donald C.  
Dorothy H.  
John K.  
Roberta L.  
Jo-Anne L.  
George M.  
Don M.  
Don M.  
Eleanor N.  
Victor P.  
Pamela R.

### Officiers du Conseil des Services généraux

Président  
Premier vice-président  
Second vice-président  
Trésorier  
Secrétaire

Ward E.  
Jo-Anne L.  
Dorothy H.  
Terrance B.  
John K.

35. Que les nominations de janvier 2010 par le président du Conseil des Services généraux des officiers suivants soient approuvées lors de l'assemblée annuelle des membres du Conseil des Services généraux d'avril 2010 :

Trésorier adjoint  
Secrétaire adjoint

Donald M.  
Doug R.

Cette procédure de nomination est conforme aux Règlements du Conseil des Services généraux de 2007.

36. Que les directeurs sur la liste suivante soient élus à l'assemblée annuelle des membres du conseil corporatif de A.A. World Services d'avril 2010:

Andrea B.  
Joe D.  
Phyllis H.  
Roberta L.  
George M.

William N.  
Victor P.  
Doug R.  
Pam R.

37. Que les directeurs sur la liste suivante soient élus à l'assemblée annuelle des membres du conseil corporatif du A.A. Grapevine d'avril 2010:

Ginger B.  
Frances B.  
Robin B.  
Kenneth B.  
Nancy H.

Dorothy H.  
Don M.  
Eleanor N.  
Albin Z.

###